

Historique

- **Étape 3 du projet d'actualisation**
 - consiste à identifier deux ou trois options de formules de prestations à utiliser pour analyses plus approfondies à l'étape 4
 - Formule actuelle va également être analysée comme point de référence
 - Aucune décision n'est prise à ce stade-ci
 - Par contre, options choisies doivent être réalistes dans le contexte du régime actuel et avoir la chance d'être réalisables

- Deux rencontres ont eu lieu pour discuter de certaines options préliminaires

- Comité très prudent et veut s'assurer d'avoir fait un travail rigoureux

- À la réunion du 8 juillet, Comité a exprimé des inquiétudes quant à l'effet du déplafonnement de 85 750 \$ à 127 611 \$ sur les coûts étant donné que la grande majorité des participants et participantes ont un salaire de beaucoup inférieur au plafond actuel

Historique

- Le Comité a demandé de faire les estimations suivantes :
 - Utilisant un maximum initial de 85 750 \$ et des augmentations annuelles du maximum selon l'augmentation de la rente maximale sous la loi de l'impôt quels seraient les coûts d'une formule de crédit de rente de :
 - 1,6 % par année de service?
 - 1,8 % par année de service?
 - 2,0 % par année de service?
 - Si possible, trouver une option qui permettrait de garder le crédit de rente à 2 % par année de service tout en allouant pour un certain déplafonnement.

**PROJET - POUR DISCUSSIONS SEULEMENT
AUCUNES RECOMMANDATIONS À CE STADE-CI**

Évaluation des coûts - Options évaluées demande du 8 juillet 2011

Élément	Seule la formule de crédit de rente annuelle et le plafond salarial actuel augmentés à chaque année			Max. permis par impôt 2,0% par année de service et salaire carrière ¹	
	1,6 % par année de service	1,8 % par année de service	2,0 % par année de service	Aucune indexation	Indexation 1,00 % ²
Financement disponible	17,73 %	17,73 %	17,73 %	17,98 %	17,98 %
Coût d'exercice	11,17 %	12,57 %	13,97 %	11,24 %	11,99 %
Excédent ou (déficiency)	6,56 %	5,16 %	3,76 %	6,74 %	5,99 %
Plafond salarial pour 2011	85 750 \$	85 750 \$	85 750 \$	127 611 \$	127 611 \$

1. Avec remboursement de cotisations excédentaires à la retraite (approche très conservatrice)

2. Indexation après la retraite seulement

Confidentiel – Pas pour distribution

**PROJET - POUR DISCUSSIONS SEULEMENT
AUCUNES RECOMMANDATIONS À CE STADE-CI**

Évaluation des coûts - Options évaluées demande du 8 juillet 2011

Élément	Seule la formule de crédit de rente annuelle et le plafond salarial actuel augmentés à chaque année			Max. permis par impôt 2,0% par année de service et salaire carrière ³	
	1,6 % par année de service	1,8 % par année de service	2,0 % par année de service	Aucune indexation	Indexation 1,00 % ⁴
Financement disponible	17,73 %	17,73 %	17,73 %	17,98 %	17,98 %
Coût d'exercice	11,17 %	12,57 %	13,97 %	9,56 %	11,85 %
Excédent ou (déficiency)	6,56 %	5,16 %	3,76 %	8,42 %	6,13 %
Plafond salarial pour 2011	85 750 \$	85 750 \$	85 750 \$	127 611 \$	127 611 \$

3. Sans remboursement de cotisations excédentaires à la retraite (approche plus réaliste)

4. Indexation avant et après la retraite

Confidentiel – Pas pour distribution

**PROJET - POUR DISCUSSIONS SEULEMENT
AUCUNES RECOMMANDATIONS À CE STADE-CI**

Comparaisons des options avec plafond de 127 611 \$ versus 85 750 \$

Option	1,6 % par année de service	1,8 % par année de service	2,0 % par année service
Plafonds de 127 611 \$ indexé	11,36 %	12,78 %	s.o.
Plafonds de 85 750 \$ indexé	11,17 %	12,57 %	13,97 %
Différence	0,19 %	0,21 %	s.o.

- Plafond salarial a peu d'effet sur les coûts
- Formule à 2 % avec augmentation du plafond augmenterait le risque du régime
 - Déficit actuel serait amorti sur 10 ans au lieu de 8 ans

**PROJET - POUR DISCUSSIONS SEULEMENT
AUCUNES RECOMMANDATIONS À CE STADE-CI**

Discussions - Exemples de combinaisons possibles - Illustrations seulement

Éléments	Formule à 1,6 %		Formule à 1,8 %		Formule à 2,0 % salaire carrière	
	Inclus	Coût	Inclus	Coût	Inclus	Coût
Paiements spéciaux	Oui	2,66 %	Oui	2,66 %	Oui	2,66 %
Coût d'exercice	Oui	11,17 %	Oui	12,57 %	Oui	11,24 %
Retraite anticipée - réduction de 3,6% par année de service	Non	s.o.	Non	s.o.	Non	s.o.
Indexation après la retraite de X% par année (base de réserve, max A% par année) - service futur seulement	Non	s.o.	Non	s.o.	Oui 2,00 %	1,50 %
Rente viagère garantie 10 ans	Non	s.o.	Non	s.o.	Non	s.o.
Prestation de raccordement de \$Y par mois par année de service	Non	s.o.	Non	s.o.	Non	s.o.
Réduction de cotisations et contributions ou marge additionnelle pour payer le déficit plus rapidement	Oui	3,90 %	Oui	2,50 %	Oui	2,33 %
Total		17,73 %		17,73 %		17,73 %

Confidentiel – Pas pour distribution

**PROJET - POUR DISCUSSIONS SEULEMENT
AUCUNES RECOMMANDATIONS À CE STADE-CI**

Discussions - Exemples de combinaisons possibles - Illustrations seulement

Éléments		Formule à 2,0 % salaire carrière	
		Inclus	Coût
Paiements spéciaux		Oui	2,66 %
Coût d'exercice		Oui	9,56 %
Retraite anticipée - réduction de 3,6% par année de service		Non	s.o.
Indexation de X% par année (base de réserve, max A% par année) - service futur seulement	Avant la retraite	2,0 %	2,46 %
	Après la retraite	2,0 %	2,12 %
Rente viagère garantie 10 ans		Non	s.o.
Prestation de raccordement de \$Y par mois par année de service		Non	s.o.
Réduction de cotisations et contributions ou marge additionnelle pour payer le déficit plus rapidement		Oui	1,18 %
Total			17,98 %

Confidentiel – Pas pour distribution

Prochaine étape

- Comité choisi deux ou trois combinaisons de prestations pour analyse plus approfondie du risque à l'étape 4
- Projection du flux de trésorerie pour les prestations futures pour chaque choix
- Développement d'hypothèses économiques pour simuler les résultats possibles au cours des 20 prochaines années
- Développement d'un modèle de projection financière
- Analyse axée sur le risque financier associé aux combinaisons de prestations choisies par le Comité
- Examen de la retraite progressive